

DOSSIER DE PRESSE



RN5

Sécurisation contre les éboulements rocheux

Secteur du Rocher de Larce à Morez (39)

Du lundi 17 août au vendredi 30 octobre 2026

SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 août 2026

RN5 – Sécurisation contre les éboulements rocheux dans le secteur du Rocher de Larce, à Morez (39)

Du lundi 17 août au vendredi 30 octobre 2026, la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de sécurisation contre les éboulements rocheux des falaises qui surplombent la RN5 dans le secteur du Rocher de Larce, à Morez (39).

Il s'agit de réaliser l'entretien d'ouvrages existants et la création de nouveaux ouvrages sur deux secteurs au niveau du carrefour du Pont des Douanes.

Ces travaux entraîneront :

- un alternat de circulation sur la RN5 sur toute la durée du chantier,
- la fermeture de l'accès à la RN5 depuis la RD25 au niveau du carrefour du Pont des Douanes du lundi 28 septembre au vendredi 9 octobre 2026.

Parallèlement à ces opérations, la DIR Est poursuivra son programme d'entretien des ouvrages d'art avec des travaux de nettoyage et de réfection de joints d'un mur de soutènement de la RN5, situé sur la commune de Morez. Ces interventions se dérouleront sans impact sur la circulation au droit du mur.

Pour une route et un chantier plus sûrs, nous remercions les conducteurs de leur patience.
Nous leur recommandons la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

Le risque d'éboulements rocheux identifié à hauteur de Morez (39) nécessite d'intervenir sur une zone de travaux de 250 ml de falaise surplombant la RN5.

La DIR Est engage ainsi des travaux destinés à renforcer durablement la sécurité des usagers et la protection de l'infrastructure.

Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de 11 semaines, consistent à :

- entretenir les ouvrages existants
- remplacer certains équipements
- créer de nouveaux ouvrages de protections pare blocs adaptés aux caractéristiques du site.

Afin de permettre la réalisation des travaux dans les meilleures conditions, une opération de déboisement a été menée au cours de la première quinzaine de mars.

Cette intervention a été réalisée avant la période de nidification des oiseaux afin de préserver la biodiversité et de limiter les impacts environnementaux du chantier.



**Ces travaux sont entièrement financés par l'État
pour un budget prévisionnel de 400 000 €.**



II – Description des travaux

Les travaux consistent à effectuer des travaux de sécurisation comprenant :

- la purge du versant,
- le forage d'ancrages pour : déflecteurs, grillages plaqués et confortements,
- la pose du déflecteur, déroulage de grillages,
- l'entretien d'ouvrages existants.



Dates : du lundi 17 août au 30 octobre 2026



1- Alternat pour les usagers en transit sur la RN5

Afin d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers, les travaux seront réalisés **sous alternat de circulation** pour les usagers en transit sur la RN5.

La zone d'alternat sera décalée à l'avancement du chantier pour en limiter la longueur.

2- Fermeture du carrefour reliant la RD25 au niveau du Pont des Douanes et la RN5

L'accès à la RN5 depuis la RD25 au niveau du carrefour du Pont des Douanes sera fermé du lundi 28 septembre au vendredi 9 octobre 2026.

Une déviation sera mise en place par le centre ville de Morez. Des micro-coupures seront nécessaires pour certaines opérations : purges, grutages, héliportages...

>>> Les usagers en provenance de Prémanon La Doye souhaitant rejoindre la RN5 seront invités à suivre la déviation suivante :

- depuis la RD25, suivre « Morez Centre », puis rue de la République, et au rond point de l'avenue Charles de Gaulle, rejoindre la RN5.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'avancement des travaux.

La déviation des usagers
en provenance de Prémanon La Doye souhaitant rejoindre la RN5



IV – Ce qu’il faut retenir

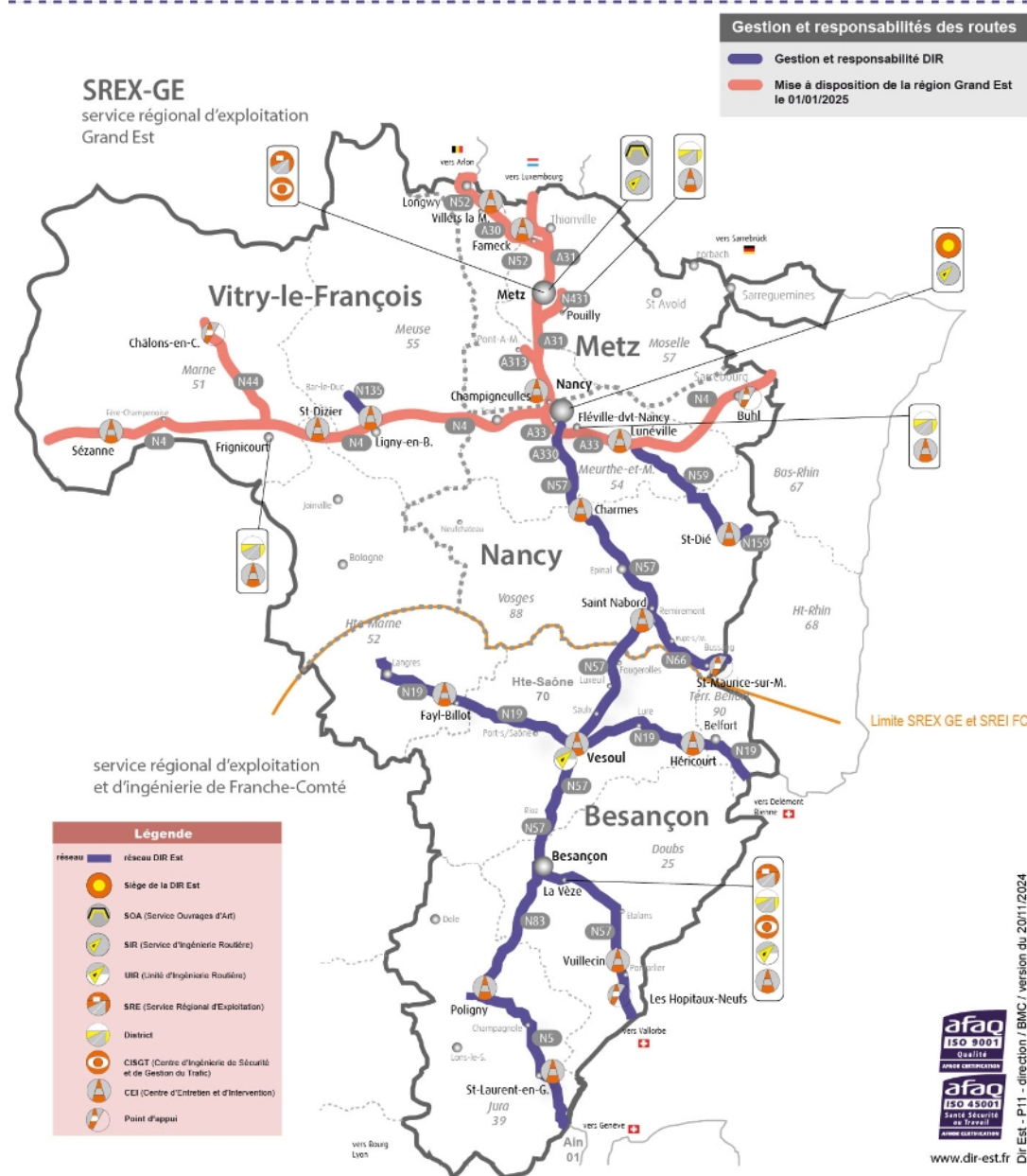
>>> Un alternat de circulation sur la RN5 du 17 août au 30 octobre 2026.

>>> La fermeture de l'accès à la RN5 depuis la RD25 au niveau du carrefour du Pont des Douanes du lundi 28 septembre au vendredi 9 octobre 2026.

V – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023



Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66
